



Hebdomadaire
Paraît le vendredi
N° 3000
30 janvier 2026
1,50 € • DOM: 2€



Le journal
d'Arlette Laguiller

Prolétaires de tous les pays, unissons-nous !
LUTTE OUVRIÈRE
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

États-Unis

Le terrorisme de Trump ne passe pas



Municipales
Soutenez les listes
de Lutte ouvrière



PHOTOS LO ET ROBERTO SCHMIDT AFP

Leur société

- Budget 2026 : continuité pour faire payer les travailleurs 3
- Trump-Macron : la brute et le truand 3
- Réseaux sociaux : Macron en protecteur de la jeunesse 5
- France Travail : recruteur pour l'armement 5
- RN : pour plaire à la bourgeoisie 5
- Crans-Montana : tenanciers criminels 6
- Logement : priorité au bluff 6
- Racisme ordinaire 6
- Lait infantile contaminé : alertez les bébés ! 7
- Prix des médicaments : au bonheur des laboratoires 7
- Taxe sur les riches : échec annoncé 7
- Éducation : des milliers de suppressions d'emplois 10
- Bétharram : une fermeture en trompe-l'œil 10
- Surenchère réactionnaire : LR en démonstration 10
- Morts du cancer : les défaillances de l'État 11
- Ruptures conventionnelles : indemnités en baisse ? 11
- Capgemini : la chasse aux migrants rapporte... 11

Municipales 2026

- Des listes de travailleurs face à celles de la bourgeoisie 4
 - Nicolas Bazille à Nantes 4
 - Rémi Bazzali à Marseille 4
 - Meetings 4
- Dans le monde**
- États-Unis : une police en guerre contre la population 8
 - La riposte s'organise 8
 - Iran : les crimes du régime et les manœuvres de l'impérialisme 9
 - Algérie : une grève des transports populaire 9
 - Gaza : la « nouvelle phase » de la guerre 16
 - Nigeria : la police rase les bidonvilles 16
 - Marins abandonnés : licenciements en pleine mer 16

Dans les entreprises

- Stellantis - Sochaux 12
- Mahle-Behr - Hambach 12
- Dassault - Cergy 12
- Société générale 13
- Crédit agricole 13
- Samu Haute-Vienne 13
- Michelin 13
- GE Vernova - Villeurbanne 14
- Newrest 14
- Bosch - Moulins 14
- Biocoop - Paris 19^e 14
- Hôpital Antoine Béclère Clamart 15
- Urgences du CHU d'Angers 15

Les nôtres

- Notre camarade Georges Dovergne 6

N°3000:
et le combat continue ! 3

Aux municipales : les travailleurs doivent défendre la politique de leur classe !

Les élections municipales se tiendront les 15 et 22 mars. Il y aura des listes Lutte ouvrière dans 240 villes, parmi les plus grandes du pays, pour que les travailleurs puissent exprimer leurs préoccupations et leur colère et affirmer une politique correspondant à leurs intérêts et à ceux de toute la société.

Rester muet et sans volonté face aux coups des capitalistes serait la pire des choses.

De plus en plus de femmes et d'hommes sont condamnés à des salaires indignes, à des pensions misérables ou jetés au chômage et marginalisés. Le monde du travail est rabaisé pour que les plus riches, les actionnaires qui ne font rien de leurs dix doigts, s'enrichissent comme jamais. Il faut que cela change, et il faut le dire !

Le capitalisme a engendré l'impérialisme et a nourri de multiples guerres. Trump, en compétition avec Xi Jinping mais aussi avec les dirigeants européens pour contrôler les ressources et les marchés de la planète, mène une politique ouvertement belliqueuse. Il exacerbé les tensions et intensifie les guerres. Allons-nous accepter, passifs et silencieux, que notre avenir soit suspendu à ces affrontements entre capitalistes ?

Nos villes connaîtront peut-être demain le sort de Kiev ou de Gaza. Les lycées servent déjà de bases de recrutement pour l'armée. Des usines automobiles prévoient de fabriquer des drones kamikazes. Nos hôpitaux sont censés se préparer à accueillir des milliers de blessés de guerre. Ce n'est pas dans ce monde-là que nous voulons vivre, et il faut aussi le dire haut et fort !

Il faut affirmer, comme le courant communiste le faisait dans le passé, que les travailleurs peuvent stopper la course folle du capitalisme. Qu'ils peuvent le renverser et refonder la société sur des bases collectives.

Car le changement ne viendra pas d'en haut. Il ne viendra d'aucun des dirigeants politiques actuels. Ils s'inscrivent tous dans le cadre du capitalisme, qu'ils soient d'extrême droite, de droite ou de gauche. Et cela ne dépend évidemment pas non plus des municipalités, qui n'ont pas les moyens de contrecarrer les ravages engendrés par les exploiteurs, les licenciements et les fauteurs de guerre.

Il dépend des travailleurs, de leurs combats et de leur conscience, de changer le cours des choses.

Aujourd'hui, le monde

du travail est une force qui s'ignore. Cela fait des années qu'il n'y a pas eu de luttes d'ensemble permettant de tenir en respect le patronat. Des années que les travailleurs n'ont pas fait l'unité de leur camp contre la dictature du grand patronat.

La bourgeoisie et ses politiciens profitent de cette situation pour diviser et individualiser les travailleurs. Ils jouent sur les préjugés, le racisme, le nationalisme, le sexism pour contrer toute idée de révolte collective. Mais cela n'aura qu'un temps.

Le camp des travailleurs existe. Des millions de travailleurs sont unis dans les mêmes problèmes de salaire, de conditions de travail, de logement, de santé, de transport... Au travail, ils mesurent leur rôle indispensable puisque rien ne peut se concevoir, se créer et se produire sans eux. Ils mesurent la complémentarité des travailleurs et la supériorité du collectif, c'est-à-dire ce qui fait la force de leur classe sociale.

Pour l'instant, les travailleurs sont respectueux de la propriété capitaliste. Ils se soumettent aux diktats de ceux qui possèdent les capitaux, alors même que cet argent est issu de leur propre labeur. Mais quand ils se révolteront et prendront conscience qu'ils peuvent parfaitement diriger la société eux-mêmes, tout pourra changer.

Sans attendre, il faut montrer qu'il y a des femmes et des hommes qui ne se laissent pas intimider par l'étagage de puissance de la grande bourgeoisie. C'est ce que font les ouvriers, les aides à domicile, les agents de maintenance et de sécurité, les employés, les soignants, les postiers, les conducteurs de bus, les travailleurs de la SNCF, et les enseignants qui se sont regroupés sur les listes Lutte ouvrière.

Ils ne veulent plus laisser la politique aux politiciens et aux notables. Ils se sont portés candidats pour défendre leurs intérêts de travailleurs et dénoncer le système qui est en train de nous broyer. Ils montrent qu'ils croient dans leur propre camp et c'est le meilleur gage pour l'avenir.

Alors, dans les semaines à venir, rejoignez, soutenez les listes de Lutte ouvrière. Les liens ainsi créés seront utiles pour la suite car il ne suffit pas d'être en colère, il faut aussi se rassembler et s'organiser derrière une politique et un parti.

Il faut montrer qu'il y a un chemin pour tous ceux qui ne se résignent pas et veulent changer la société.

Nathalie Arthaud



Budget 2026: continuité pour faire payer les travailleurs

Le budget de l'État pour l'année en cours a été adopté par l'Assemblée mardi 27 janvier. À l'occasion de cette péripétie politique de second ordre, on peut rappeler quelques chiffres.

Des mois durant, la discussion aura tourné autour des « nécessaires » économies à trouver de façon à réduire la dette publique du pays. Celle-ci se monte à presque 3 500 milliards d'euros et sa charge consomme à elle seule 60 des 305 milliards du budget de l'État. Moyennant quoi, le gouvernement, avec l'accord quasi unanime des parlementaires, a commencé par augmenter le budget de l'armée jusqu'à 60 milliards pour 2026. Il a évidemment maintenu les exonérations et cadeaux divers aux grandes entreprises, qui représentent un manque à gagner de 270 milliards d'euros par an. Le gouvernement Lecornu a également laissé en place les lois et niches fiscales qui font que les plus riches échappent en fait à l'impôt, l'État étant

ainsi grugé volontairement d'un montant inconnu mais estimé à des centaines de milliards. C'est, faut-il le dire, la somme de ces cadeaux qui a creusé et creuse encore la dette.

Pour obtenir la non-censure des députés socialistes, Lecornu a royalement promis 2,5 milliards d'euros pour augmenter la prime d'activité et financer les repas des étudiants. Le budget prévoit certes quelques recettes supplémentaires prélevées sur les classes riches, par exemple une surtaxe de 8 milliards sur les grandes entreprises. C'est ridicule, comparé à ce que l'État leur offre en fait et rapporté aux plus de 100 milliards de dividendes qu'elles ont versés à leurs actionnaires en 2025.

La liste des économies, toutes faites aux dépens des classes populaires,

commence par le gel du point d'indice pour les 5,7 millions de salariés du secteur public. Ces travailleurs voient donc leur pouvoir d'achat diminuer fortement pour la troisième année consécutive. Les dépenses des ministères, sauf celui des Armées évidemment, diminueront, y compris, malgré les promesses, celles de l'Education. Les dotations aux collectivités locales diminueront de 2,5 milliards, ainsi que celles des agences de l'État. Le budget recèle aussi, dans ses profondeurs, d'autres mauvaises surprises qui apparaîtront au fil des jours. Des économies sur le financement du permis de conduire ou celui de l'apprentissage sont ainsi déjà remontées à la surface.

Le contrat est donc rempli, la continuité de l'État, pompe à finances allant du travail et des poches populaires vers les portefeuilles des richards, est bien assurée.

Paul Galois

Trump-Macron: la brute et le truand

L'échange d'amabilités entre Macron et Trump à l'occasion du forum de Davos, le 21 janvier, a pour quelques heures propulsé un président français bien démonétisé en tête de gondole de la défense des valeurs de la République et de la civilisation européenne.

En affirmant choisir « *le respect plutôt que les brutes* », Macron critiquait implicitement les méthodes de Trump et particulièrement ses prétentions sur le Groenland. Trump lui a répondu le lendemain, en prenant moins de gants, se payant ouvertement sa tête, lunettes comprises. La classe politique française, depuis le RN jusqu'à LFI, a aussitôt proclamé sa solidarité avec Macron au nom de la défense de la civilisation, du droit et de la souveraineté des nations.

Trump est certes un grossier personnage et, surtout, l'interprète des besoins stratégiques et économiques du capital nord-américain.

Mais que défendent donc, avec leurs grands mots, les responsables politiques français si ce n'est les derniers confettis de l'empire, les possessions outre-mer, les intérêts des Total, LVMH, CGA CGM, Michelin, Bouygues et autres dans la lutte pour les marchés mondiaux ? Quant à la brutalité, la République française, massacreuse dans nombre de guerres sociales et coloniales, n'est pas en reste sur Trump.

Trente secondes de déclarations patriotiques unanimes en disent plus sur les partis politiques bourgeois que des heures de discours.

P. G.



Lutte ouvrière n° 3 000: et le combat continue !

Ce numéro de *Lutte ouvrière* du 30 janvier est le 3 000^e, un nombre qui correspond à près de 58 ans de parution hebdomadaire régulière.

Le 12 juin 1968, de Gaulle dissolvait onze organisations d'extrême gauche, dont Voix ouvrière (VO) et la Jeunesse communiste révolutionnaire (JCR). Notre journal se nommait alors *Voix ouvrière* (*organe de l'Union communiste - 4^e Internationale*). Il parut pendant la grève générale de mai 1968

deux fois par semaine, pour être au plus près de l'actualité des luttes.

Le dernier numéro de *Voix ouvrière*, le 20 mai 1968, titrait « Vive la grève générale ; à bas l'État gaulliste policier et réactionnaire ». La rédaction demandait à ses lecteurs d'en assurer la circulation, la situation sociale en rendant

la diffusion habituelle compliquée. Un numéro suivant était annoncé pour quelques jours plus tard, mais ne put paraître du fait de l'interdiction.

Lutte ouvrière prit le relais avec son n°1 du 26 juin 1968, officiellement sans lien avec VO, pour éviter d'éventuelles poursuites pour « reconstitution de ligue dissoute ». Dans un article de présentation, nous écrivions : « *La voix des ouvriers ne peut être*

étouffée. [...] Essayer d'aider les travailleurs à voir clair dans le jeu volontairement embrouillé de la bourgeoisie et des formations de politiciens qui ne visent qu'à les tromper pour les maintenir dans l'exploitation, c'est la tâche que se fixe Lutte ouvrière. »

De luttes en conflits, dans le pays et dans le monde, *Lutte ouvrière* a continué à paraître avec constance. L'hebdomadaire rappelle toujours

qu'il est « le journal d'Arlette Laguiller », même si Nathalie Arthaud lui a succédé en tant que porte-parole. Chaque semaine il a continué à donner « un point de vue révolutionnaire sur l'actualité politique et sociale », à rendre compte de la vie et des combats, petits et grands, de la classe ouvrière en France et, dans toute la mesure du possible, dans le monde, en noir et blanc, en bicolore et maintenant en quadrichromie.

Lutte ouvrière continuera à défendre, au numéro 3 001 comme elle l'a fait au numéro 1, la nécessité de révolutionner cette société, une belle tâche plus que jamais indispensable.

Viviane Lafont



- 1) LO n°1, du 26 juin 1968: après l'interdiction de Voix ouvrière
- 2) LO n°296, du 30 avril 1974: la première candidature à la présidentielle d'Arlette Laguiller
- 3) LO n°2581, du 19 janvier 2018: le passage à la couleur

Des listes de travailleurs face à celles de la bourgeoisie

Les élections municipales des 15 et 22 mars, dans les communes les plus importantes, verront la plupart des listes affiliées à des partis qui, de l'échelon municipal au national, sont des gérants du capitalisme et n'ont pas d'autre ambition que de l'être.

Au contraire, les listes Lutte ouvrière veulent représenter, face à ces listes des grands partis, le camp des travailleurs dans 240 de ces communes.

Bien sûr, nombre de têtes de liste, maires sortants ou non, quelle que soit leur couleur politique,

peuvent déplorer les suppressions locales d'emplois, les fermetures de services publics, la dégradation des réseaux de transport ou de soins, et tous promettent d'améliorer le cadre de vie. Mais c'est passer sous silence la responsabilité de la grande bourgeoisie et

de ses profits exorbitants dans le recul des conditions d'existence des travailleurs de leur commune, que ce soit au niveau de l'emploi, des salaires, des pensions et de l'abandon des services utiles à la population.

Et pour cause ! Des LR à LFI, en passant par les macronistes, le PS, le PCF et les écologistes de tout poil, ces partis ont soutenu ou participé à des gouvernements antiouvriers dans les dernières décennies. Ils ont ainsi contribué tour à

tour à démolir les droits des travailleurs, fait les poches des classes populaires tout en arrosant de subventions et dégrèvements fiscaux le grand patronat. Et si le RN parvient au pouvoir, il sera le même fidèle exécutant des volontés de la bourgeoisie à qui il donne déjà des gages.

Tous ces partis approuvent l'augmentation du budget de l'armement, au nom de la défense de la patrie, alors que l'armée française n'a jamais eu d'autre

rôle que de défendre de par le monde les intérêts des groupes capitalistes français.

Face à toutes ces variétés de représentants de la bourgeoisie, de politiciens en herbe ou chevronnés, les listes Lutte ouvrière – Le camp des travailleurs défendront le seul programme qui vaille : le rassemblement du monde du travail pour mettre fin à la misère, aux guerres et au système capitaliste qui les engendre.

Christian Bernac

Nicolas Bazille à Nantes

Tête de liste Lutte ouvrière à Nantes, je travaille en gare à l'accueil voyageurs. J'y côtoie de nombreux collègues, conducteurs, contrôleurs et tous les salariés de la sécurité voyageurs, du nettoyage, etc.

Que nous soyons embauchés en CDI, en intérim ou en CDD, chaque jour, nous devons compter les uns sur les autres pour gérer les perturbations du trafic et venir en aide aux voyageurs.

Nous subissons tous les choix économiques de rentabilité faits par des directions qui privilégièrent les bénéfices et nous en demandent toujours

plus, tout en supprimant des milliers d'emplois, pourtant indispensables à l'entretien du matériel et aux relations avec les voyageurs.

Nous n'avons pas toujours le même patron, la même direction, ni la même paye et nos employeurs aiment à nous voir divisés. Mais nous sommes nombreux à bien nous connaître et à avoir participé à diverses mobilisations, notamment pour dénoncer les bas salaires. Au quotidien, nous construisons des liens de confiance indispensables pour faire face ensemble aux attaques patronales et gouvernementales.



Dans cette élection, nous ferons entendre la voix de travailleurs actifs ou privés d'emploi, retraités ou en invalidité, qui ne se laissent pas diviser par les idées nationalistes ou réactionnaires et qui refusent l'avenir guerrier que nous prépare le système capitaliste.

Rémy Bazzali à Marseille

Ouvrier dans l'aéronautique, je conduis la liste Lutte ouvrière pour le conseil municipal de Marseille. Mon père était docker, ma mère femme de ménage, et j'ai grandi dans des cités des quartiers nord.

À Marseille, le résultat de la guerre sociale que nous mènent les capitalistes est flagrant, et c'est la misère. Elle est visible partout. Elle est d'autant plus révoltante qu'à deux pas de la Tour CMA CGM détenue par le multi-milliardaire Saadé, on trouve des taudis et des SDF qui campent sous les ponts.

Cette misère est aussi le terreau sur lequel les trafics criminels se développent et détruisent la vie d'une jeunesse que l'État

et les collectivités ont abandonnée depuis longtemps. Les dealers pourrissent la vie quotidienne des habitants, mais elle est déjà pourrie par le chômage, la misère, les boulot mal payés, le manque de transports en commun, les écoles délabrées, les logements insalubres ou hors de prix. La drogue est un fléau mais ce n'est pas avec des opérations de police XXL, plus de caméras de surveillance ou en saturant les prisons qu'on réglera les problèmes.

De l'argent, il y en a dans les profits des grandes entreprises, et il pourrait servir à créer des emplois utiles à la population, à construire des logements, à embaucher des enseignants. Mais pour



cela, il faudra exproprier ces grandes fortunes.

L'avenir de la jeunesse ne peut pas se résumer à se résigner en espérant passer entre les gouttes, ou pire à écraser les autres pour essayer de s'en sortir, sans parler d'être enrôlé demain sur les champs de bataille. Un autre monde est possible, une société communiste, débarrassée de l'exploitation, des trafics en tout genre.

Meeting des listes Lutte ouvrière en Île-de-France

à Paris

Samedi 14 février à 15 heures

Avec Nathalie Arthaud et Jean-Pierre Mercier

Salle de la Mutualité
24, rue Saint Victor

Métro : Maubert-Mutualité - Entrée libre.

Meetings avec Nathalie Arthaud

Lille

Mardi 3 mars à 19 h

Salle du Gymnase – près du Théâtre Sébastopol

Lyon – Villeurbanne

Jeudi 5 mars à 19 h

Centre culturel et de la vie associative
234, cours Émile-Zola - Villeurbanne

Toulouse

Vendredi 6 mars à 19 h

Salle du Sénéchal
Métro Capitole

Bordeaux

Samedi 7 mars à 15 h

Théâtre Le Trianon
6, rue Franklin

Nantes

Jeudi 12 mars à 19 h

Salle Nantes-Erdre
251, route de Saint-Joseph



Réseaux sociaux: Macron en protecteur de la jeunesse

Après l'adoption par l'Assemblée nationale d'un article de loi interdisant les réseaux sociaux aux moins de 15 ans, Macron a salué sur X (ex-Twitter) «une étape majeure», «parce que le cerveau de nos enfants n'est pas à vendre. Ni aux plateformes américaines, ni aux réseaux chinois. Parce que leurs rêves ne sauraient être dictés par les algorithmes.»

Macron se réjouit de peu, puisque l'application de cette mesure est encore très incertaine. Elle doit être adoptée par le Sénat, puis mise en œuvre par les réseaux eux-mêmes, qui seront chargés de la vérification de l'âge des utilisateurs. En Australie, où une loi similaire est entrée en vigueur en décembre, les témoignages montrent que beaucoup arrivent à la contourner.

Certes, une telle mesure peut aider certains parents, dépassés par l'addiction de leurs enfants aux réseaux, à en réduire l'usage. Ceux-ci sont conçus pour capter l'attention le plus longtemps possible, leurs revenus provenant essentiellement de la publicité que subissent les utilisateurs. Ils ne sont en

cela pas fondamentalement différents de médias plus anciens, en particulier la télévision avec ses dessins animés entrecoupés de publicités pour des céréales ou des jouets. Mais, il est vrai que les réseaux sont redoutablement efficaces pour retenir leurs utilisateurs et leur délivrer des contenus et publicités ciblés en fonction de leur âge et de leurs centres d'intérêt. Pour les propriétaires des plateformes, la santé des jeunes n'entre pas en ligne de compte, pas plus que celle du reste de la population d'ailleurs. Cela n'a rien à voir avec leur nationalité, mais avec le fait qu'il s'agit de capitalistes de la communication, dont le marché repose précisément sur la vente aux annonceurs de « temps de cerveau



MICHEL VINCENT OUEST-FRANCE

disponible », selon la formule d'un PDG de TF1 au début des années 2000.

Mais entendre Macron se réjouir du fait que les enfants seraient désormais « protégés » serait risible si ce n'était pas révoltant. Car le monde bien réel dans lequel vit la jeunesse est celui du chômage et des bas salaires, de l'individualisme, de la loi du plus riche. Lorsque les jeunes ne sont pas sur TikTok, il peut suffire d'allumer une chaîne de télévision publique, et bien française, pour voir Gaza en ruines, des enfants de leur âge travaillant dans des mines au Congo, ou des passants assassinés en pleine rue par la police aux États-Unis. Ils sont soumis de plus en plus intensément à une propagande militariste et nationaliste venue des sommets de l'État, destinée à leur faire croire qu'ils auraient des intérêts communs avec les patrons français, qu'ils devraient défendre en se faisant exploiter sans protester aujourd'hui et peut-être, demain, sur les champs de bataille.

Cette hypothétique interdiction des réseaux sociaux n'est guère qu'une énième opération de communication de Macron pour tenter de faire croire qu'il se préoccupe de la protection de la jeunesse, tandis qu'il lui prépare un avenir fait de précarité, de régression sociale et de guerre.

Claire Dunois



ADJ ANTHONY THOMAS-TROPHIME

France Travail: recruteur pour l'armement

Jean-Pierre Farandou, ministre du Travail, a annoncé la création à France Travail d'un pôle de recrutement appelé Force spéciale de défense. Il sera spécialisé dans le recrutement pour l'industrie militaire.

« Rien de mieux qu'un militaire pour parler aux militaires », s'est exclamé le ministre sur le plateau de France 2. Il vient effectivement d'annoncer que cette structure nationale sera dirigée par un général, dont l'identité n'a pas été précisée. Si l'on n'est pas encore en économie de guerre, Farandou s'y croit déjà. Ce général sera à la tête d'une équipe qui travaillera avec la Direction générale de l'armement (DGA), les représentants des armées, les fédérations professionnelles ainsi que neuf grands industriels du secteur.

Cette « force spéciale de défense » aura pour mission de recruter plusieurs

dizaines de milliers de travailleurs qualifiés pour le secteur militaire. Il s'agit visiblement de les sélectionner de façon qu'ils inspirent toute confiance aux militaires destinataires de l'industrie d'armement. On peut donc prévoir que le général placé à la tête du service saura imaginer les tests pour s'assurer de la moralité et de l'esprit « patriotique » de ces ouvriers, voire les règles spéciales de discipline auxquelles les soumettre.

« Rien de mieux qu'un militaire » pour exiger le garde-à-vous, y compris des ouvriers recrutés dans l'armement.

Joséphine Sina

RN: pour plaire à la bourgeoisie

Profitant de la faible présence des députés à l'Assemblée, mercredi 14 janvier, le RN était fier d'avoir réussi à faire passer un amendement qui, au nom de la lutte contre le « mille-feuille territorial », rabote de 4,9 milliards le budget des collectivités.

Cette opération parlementaire est surtout symbolique car le gouvernement a la main sur le budget final. Reste que la remise en cause du « mille-feuille territorial » revient régulièrement sur le tapis

et est l'occasion de rogner les dotations aux collectivités, alors que depuis les lois de décentralisation et différentes réformes, leur budget dépend presque pour moitié de l'État.

Cette décentralisation,

qui a mis une partie des dépenses de l'État au compte des collectivités, a été une occasion de serrer les budgets, de favoriser la réduction des coûts, et de privatiser. Mais ce n'est jamais suffisant aux yeux des démagogues prompts à s'attaquer aux fonctionnaires et aux services publics.

Si l'amendement du Rassemblement national était finalement adopté, il

entraînerait une vague de licenciements de travailleurs précaires embauchés par les collectivités ou de leurs salariés en CDI et une dégradation des services à la population alors que, déjà, des réductions d'effectifs sont annoncées dans les collectivités pour faire face aux difficultés budgétaires. Ce vote dénonçant notamment le nombre de travailleurs dans les

services publics, quelles qu'en soient des conséquences pour la population, est bien dans l'esprit du RN qui, sous couvert de s'en prendre aux dépenses dites inutiles, veut démontrer à la bourgeoisie qu'il ne s'attaquera surtout pas aux cadeaux dont elle bénéficie de la part de l'État.

Inès Rabah

Crans-Montana : tenanciers criminels

Le 23 janvier, Jacques Moretti, propriétaire du bar ravagé par un incendie qui a fait 40 morts et 116 blessés le soir du Nouvel an dans la station suisse de Crans-Montana, a été remis en liberté après paiement d'une caution de 200 000 francs suisses.

Moretti avait été placé en détention provisoire le 9 janvier, accusé, avec son épouse, d'« homicide par négligence, lésions corporelles par négligence et incendie par négligence ». Sa libération a fait scandale, on le comprend, auprès des familles des victimes. Six d'entre elles étant italiennes, le gouvernement de Rome a exprimé son indignation et

rappelé son ambassadeur.

Le couple Moretti se défend en accusant ses salariés, dont tous – sauf une serveuse – ont péri dans l'incendie. Celui-ci a été provoqué, selon l'enquête, par les étincelles de bougies scintillantes qui ont enflammé une mousse, censée servir à insonoriser, placée au plafond du sous-sol de l'établissement. Le plafond de ce

bar qui pouvait accueillir jusqu'à 400 personnes était tapissé d'un matériau bon marché et particulièrement inflammable, et des issues de secours étaient fermées. Il n'y avait ni alarme incendie, ni extracteurs de fumées ou extincteurs. Des employés avaient déjà dénoncé l'absence de sécurité du bar : il y a six ans, un barman avait alerté en particulier sur le danger du revêtement du plafond.

L'absence de respect des normes de sécurité, et le fait qu'aucun contrôle de sécurité et d'incendie n'avait eu lieu depuis 2019, mettent

en cause la responsabilité des patrons du bar et des services de la ville. Mais ce sont pourtant les salariés que les patrons accusent de négligence. Selon eux, le personnel du bar aurait été bien formé aux règles de sécurité à appliquer en cas d'incendie, mais certains les auraient « sans doute » oubliées. Une des serveuses – morte dans l'incendie – est rendue responsable de ce qu'une des bougies incandescentes a été trop approchée du plafond. Enfin, un employé aurait fermé la porte de secours. Jacques Moretti et sa femme ne



Le départ du feu.

seraient donc responsables de rien.

La sécurité des employés... et des clients est passée après le profit.

Aline Retesse

Logement : priorité au bluff

Flanqué de cinq autres ministres, Lecornu s'est rendu le 23 janvier sur un chantier de Rosny-sous-Bois, en Seine-Saint-Denis, pour annoncer triomphalement la construction de deux millions de logements... d'ici 2030.



File d'attente pour un logement à Strasbourg.

Ce plan présenté comme ambitieux s'étalera sur cinq ans. Autrement dit, il s'agit de construire 400 000 logements par an, un nombre qui avait été atteint avant l'affondrement de la construction ces dernières années. Jusqu'en 2022, le nombre de logements neufs oscillait entre 330 000 et 430 000 par

an. Mais, pour la plupart, leurs loyers étaient inabordables au plus grand nombre, dans le secteur privé comme dans une large part des HLM, car les deux tiers des logements nouveaux y étaient proposés avec des loyers « haut de gamme ».

Les promesses du Premier ministre n'ont donc

rien de mirobolant, et leur réalisation est soumise aux lois, imprévisibles, du marché capitaliste. En effet, l'État a cessé de financer la construction depuis 2019, même s'il existe encore un fonds national d'aide à la pierre. En état de survie, celui-ci est entièrement à la charge des organismes d'HLM.

La seule promesse qui ne relève pas du bluff a été celle faite aux promoteurs immobiliers de rétablir, d'ici quelques semaines, l'avantage fiscal aux ménages qui, disposant déjà d'un logement, en achètent d'autres pour les mettre en location. Cet avantage fiscal avait été supprimé fin 2024 car il coûtait trop cher au Budget. Mais, contrairement à la population qui subit la crise du logement, les promoteurs trouvent des oreilles complaisantes au sein de l'État.

Jean Sanday

Racisme ordinaire

Selon SOS Racisme, une agence immobilière sur deux accepte d'aider les propriétaires voulant écarter les locataires d'origine étrangère.

L'étude menée par l'association « *met en évidence une inquiétante permanence de pratiques discriminatoires pourtant prohibées par le droit pénal* », dénonce-t-elle dans un communiqué.

Il s'agit de la troisième campagne menée par SOS Racisme sur le sujet après de précédentes enquêtes en 2019 et 2022. La situation ne s'est pas améliorée par rapport à 2022 : sur 136 agences, 48,5 % acceptaient ou facilitaient des demandes discriminatoires (avec 25 % d'acceptation directe et 23,5 % de complicité).

La ministre Aurore Bergé a annoncé qu'une formation sur les discriminations sera obligatoire pour tous les agents immobiliers. Il fallait bien qu'elle dise quelque chose, la discrimination

étant, pour l'instant encore, interdite par la loi. Mais qui peut croire que cela pourrait changer quelque chose aux pratiques racistes des propriétaires et à la complaisance des agents immobiliers ? C'est de sa part faire preuve d'une grande hypocrisie. Elle a côtoyé des Retailleau et Darmanin qui rivalisent de démagogie sécuritaire et anti-immigrés. L'exemple des pratiques discriminatoires et racistes vient aussi d'en haut.

Quant aux agences immobilières, leurs pratiques discriminatoires s'ajoutent au fait que, dans cette société où les affaires passent avant tout, trouver un logement est un combat.

A. R.

Notre camarade Georges

Notre camarade Georges Dovergne nous a quittés soudainement dimanche 25 janvier. Il avait 77 ans et était le plus ancien militant de Lutte ouvrière à Abbeville.

Georges avait commencé sa vie de travailleur tout jeune, ouvrier à l'usine de robinetterie Margot, pour ensuite passer par de nombreux métiers jusqu'à celui d'employé comptable auprès d'artisans et de commerçants. Bien après sa retraite, il continuait

d'ailleurs à donner des coups de main à tous ceux qui le sollicitaient pour diverses démarches administratives.

Georges avait rejoint Lutte ouvrière au début des années 1990, après un meeting d'Arlette Laguiller à Abbeville. C'était un

révolté, qui ne se résignait pas au fait que les travailleurs ne puissent pas vivre dignement de leurs salaires et pensions. Il se battait contre les préjugés, le racisme, les divisions de toutes sortes entre travailleurs, véritable poison qu'il s'inquiétait de voir progresser. Il avait été candidat de Lutte ouvrière lors de précédentes échéances électorales et s'apprenait à

l'être dans les prochaines municipales.

Tant que les problèmes de santé et l'âge le lui ont permis, il a été présent en centre-ville tous les samedis, journal sous le bras et drapeau rouge déployé, pour défendre ses idées.

Georges nous a quittés mais son souvenir reste et son combat continue. Nous pensons à sa famille et à ses proches.



Lait infantile contaminé : alertez les bébés !

Après Nestlé (Guigoz, Nidal), c'est maintenant au tour de Danone (Dumex, Blédilait), Lactalis (Picot) et Vitagermine (Babybio) d'être suspectés d'un nouveau scandale sanitaire dans le lait en poudre pour bébés.

En effet, une toxine, la cérulide, présente dans ce lait, serait à l'origine de graves intoxications et de la mort de deux nourrissons en France début janvier.

Cette contamination concerne désormais plus de 50 pays dans le monde. Les dirigeants de ces grands groupes pleurent, disant qu'ils ont fait le maximum pour retirer massivement et rapidement les lots infectés dès qu'ils ont connu le problème. C'est complètement faux : d'après la cellule investigation de Radio France, il s'est passé onze jours entre la détection de lots contaminés de lait Guigoz et leur

rappel, et cinq jours pour le lait Picot du trust Lactalis. En plus, profit oblige, « Nestlé a effectué les rappels au compte-gouttes, et même des "retraits silencieux" dans certains pays, sans informer les consommateurs », selon l'association Foodwatch.

Ce scandale souligne aussi que l'État n'a jamais voulu mettre en place un dispositif sanitaire et une réglementation dignes de ce nom. Comme d'habitude, il laisse les capitalistes de l'agroalimentaire faire des profits sans avoir à rendre le moindre compte. La cérulide est pourtant une toxine dangereuse. Elle est susceptible de provoquer des

nausées, des vomissements et des complications pouvant aller jusqu'à la mort. Selon Santé publique France, la bactérie responsable de la cérulide est à l'origine d'un quart des toxi-infections alimentaires collectives en France.

Toujours selon Radio France, personne ne connaît la quantité réelle de toxine qui aurait été ingérée par des nourrissons depuis des mois car les tests réalisés jusqu'à présent l'ont été par les seuls industriels et sans aucun contrôle de l'État, et ils portent uniquement sur la poudre de lait. Or la toxine ne se libère que lors du contact de la poudre avec l'eau, permettant alors seulement d'en mesurer la dose réelle.

De plus, un seul laboratoire public en France est capable de détecter cette



toxine dans les échantillons de lait en poudre destinés à des enfants pour lesquels des familles ont constaté des symptômes, et celles-ci ne peuvent le saisir directement. Pire encore, aucun centre national n'est en mesure de repérer cette toxine dans les selles humaines, ce qui rend difficile d'établir le lien biologique entre la consommation du produit et

une pathologie. Cela arrange bien les trusts de l'agroalimentaire, qui peuvent tranquillement prétendre qu'il n'y a pour l'instant aucune preuve que la cause du décès des nourrissons soit le lait qu'ils ont ingéré.

Le vrai poison, pas seulement pour les nourrissons, est le capitalisme assoiffé de profit.

Arnaud Louvet

Prix des médicaments : au bonheur des laboratoires

Une polémique entre Trump et Macron, lancée au forum de Davos à propos du prix des médicaments américains vendus en France, met en lumière la façon dont ces prix sont fixés.

En bon représentant des capitalistes américains de la pharmacie, Trump voudrait que les pays européens, et en particulier la France, achètent les médicaments importés des États-Unis à un prix plus élevé. Il affirme qu'une telle hausse en Europe permettrait, après négociation avec les laboratoires, de faire baisser leur prix de vente aux États-Unis. Il

se pose en défenseur des intérêts de la population américaine, dont de larges fractions ne peuvent accéder à des traitements faute de revenus suffisants ou de bonnes assurances. Trump a d'abord affirmé que Macron s'était engagé à une telle hausse avant de menacer d'augmenter les droits de douane sur les produits français si celui-ci n'obtempérait pas.

De son côté, Macron se retranche derrière les décisions du Comité économique des produits de santé, l'organisme qui fixe les prix des médicaments remboursés par la Sécurité sociale après négociation avec les laboratoires pharmaceutiques. En réponse aux affirmations de Trump, l'Élysée a écrit sur Twitter : « Les prix des médicaments sont restés stables. Tous ceux qui sont entrés dans une pharmacie française le savent. » Mais tous ceux qui voient le montant de leur mutuelle augmenter tous les ans et qui doivent

payer des franchises sur chaque boîte, savent surtout que ces prix sont de plus en plus élevés.

Le prix d'un même médicament est très variable d'un pays à l'autre, selon le système de protection sociale en vigueur et surtout selon les négociations entre les États et les laboratoires pharmaceutiques. Car, sur le fond, le prix d'un médicament ne résulte ni de son utilité thérapeutique, ni vraiment de son coût de production mais de la loi de l'offre et la demande et des négociations menées.

Des traitements contre des maladies orphelines ou des médicaments dits innovants, contre certains cancers ou contre la muco-viscidose par exemple, peuvent atteindre des dizaines de milliers d'euros la dose, voire davantage. En Europe, ces médicaments ne sont distribués dans tel

ou tel pays qu'à la condition qu'ils soient remboursés par les systèmes locaux de Sécurité sociale. Faute d'accord, ou parce que les laboratoires jugent tel ou tel marché trop petit, des médicaments pourtant utiles ne sont pas distribués. Aux États-Unis, pays où le marché est vaste et qui ne dispose pas d'un système général de remboursement, les médicaments innovants sont disponibles mais à un prix inaccessible aux classes populaires.

Dans tous les cas, les grands gagnants sont les capitalistes de la pharmacie, qu'ils soient américains comme Pfizer ou Moderna, ou européens, comme Sanofi ou Novartis. En vingt ans, les Big Pharma – les onze plus grands laboratoires au monde – ont accumulé plus de 1 000 milliards d'euros de bénéfices.

Xavier Lachau

Taxe sur les riches : échec annoncé

Adoptée en 2025 sous le gouvernement Bayrou, la « contribution différencielle applicable à certains contribuables titulaires de très hauts revenus » visait 16 000 foyers et était censée rapporter 2 milliards d'euros.

Elle prétendait rétablir un équilibre en ne faisant pas porter tout l'effort budgétaire sur les travailleurs.

Mais, comme c'était prévisible, cet impôt qui fait hurler les plus grosses fortunes a accouché d'une

toute petite souris. Il faut plus de temps pour l'épeler que pour compter ce qu'il a rapporté : 400 millions d'euros ! Car les bourgeois savent comment ne pas payer d'impôt et le font en utilisant toutes les astuces légales que leur offrent les mêmes gouvernements qui prétendent les faire payer.

Nombre d'économistes avaient déjà annoncé que cet impôt ferait pschitt. Ainsi, la plupart des actionnaires se sont tout simplement fait verser leurs

dividendes en 2024, avant la loi, pour ne pas devoir le payer. D'autres ont utilisé les conseils de leurs avocats pour trouver de nouvelles niches fiscales.

Ce sont ces mêmes patrons qui s'indignent à la télévision contre les travailleurs qui refusent de devoir attendre 64 ans pour partir à la retraite ou qui trouvent les salaires insuffisants. Ces capitalistes sont les champions pour pleurer la bouche et les poches pleines !

Aline Urbain



Le Zolgensma, médicament contre l'amyotrophie spinale, à 2 millions d'euros la dose.

États-Unis : une police en guerre contre la population

Pour la seconde fois en quelques semaines, la police fédérale qui a envahi Minneapolis a fait la démonstration de sa brutalité meurtrière. Après l'assassinat par la police de l'immigration ICE de Renee Good, une mère de famille au volant de sa voiture, ce sont des agents de la police des frontières qui ont tué un infirmier samedi 24 janvier.

Alex Petti faisait partie de ces milliers d'habitants de Minneapolis qui se sont mis à protester, ces dernières semaines, contre la chasse aux sans-papiers organisée par le gouvernement fédéral dans leur ville. Avant d'être assassiné, il filmait des policiers et s'interposait pour protéger une femme poussée à terre.

Kristi Noem, la ministre de la Sécurité intérieure, a immédiatement qualifié Petti de terroriste ayant voulu massacer les membres de la police des frontières, qui n'auraient fait que se défendre. Petti portait en effet un pistolet à la ceinture, pour lequel il avait un permis de port d'arme, qu'il n'a pas brandi et que les policiers lui ont pris. C'est donc un homme désarmé, qui n'avait que son téléphone en main, qui a été maintenu à terre et a reçu dix balles dans le dos. Même l'influente association du lobby pro-armes NRA a protesté contre l'idée que venir armé légalement à une manifestation, comme l'a fait Petti et ce que font régulièrement les membres de la NRA, pouvait justifier d'être tué par la police !

Les mensonges proférés contre Alex Petti et avant lui contre Renee Good, qui ne sont plus là pour se défendre, indignent et révoltent nombre d'Américains, pas

seulement à Minneapolis. Des manifestants en colère se rassemblent pour protester, malgré le froid polaire. Ils s'organisent indépendamment des politiciens démocrates dont la seule préoccupation est de tirer un avantage électoral du dégoût grandissant qu'inspirent les méthodes inhumaines de ces bandes de brutes en uniforme.

Trump, qui a donné les ordres pour faire régner la terreur dans les rues de Washington, Los Angeles, Chicago et à présent Minneapolis, commence peut-être à s'inquiéter des conséquences politiques sur sa popularité et sur les chances des républicains aux élections de mi-mandat de novembre. Il a donc modifié son discours, évitant d'accuser directement Petti, et promis de diminuer les effectifs de la police anti-immigration qui quadrillent la ville. Puis il a fait rappeler à Washington le responsable de la police des frontières qui opérait à Minneapolis. Mais c'est pour le remplacer par le sinistre Tom Homan, un de ses conseillers spéciaux qui a organisé l'expulsion des migrants adultes en les séparant de leurs enfants.

Trump est-il en train de reculer ? Ce serait dans ce cas contraint par les réactions de la population qui ne veut plus



Les agents de l'ICE et de la police des Frontières à Minneapolis le 24 janvier après l'assassinat d'Alex Petti.

vivre sous la menace d'une police militarisée.

À Minneapolis, ces dernières semaines, l'ICE a également attrapé un enfant de cinq ans pour en faire un appât afin d'arrêter des membres de sa famille. Les policiers ont aussi aspergé de gaz au poivre une voiture avec trois enfants revenant d'un match de basket. Ils arrêtent des Amérindiens – les seuls que personne ne peut prendre pour des immigrés !

– en prétendant ne pas reconnaître leurs papiers d'identité. Ils ont aussi effectué une descente dans un lycée où les élèves ont été alignés sans aucune autre raison que leur inspirer de la peur. Ils ont tiré une femme handicapée hors de sa voiture par une fenêtre qu'ils avaient cassée. Ils cassent les vitres de véhicules, juste pour montrer qu'ils peuvent le faire impunément.

Au-delà du délire anti-

immigrés et de la mégalo-manie de Trump, l'objectif du gouvernement est de mettre au pas la population des grandes villes. Une population qui ne se laisse pas faire, comme celle de Minneapolis, est particulièrement visée car elle donne du fil à retordre aux sbires de Trump. En voulant que tous les citoyens se sentent forcés d'obéir, Trump prépare à sa façon la guerre à venir.

Lucien Détroit

La riposte s'organise

**Le bimensuel trotskyste américain
The Spark analyse ainsi les réactions de la population aux exactions de l'ICE.**

« À Minneapolis, Trump s'est trouvé confronté à une population qui n'était pas prête à se soumettre. Le meurtre de George Floyd par un policier en 2020 avait poussé à l'époque beaucoup d'habitants à manifester dans les rues. Cette expérience les a préparés pour réagir lorsque l'ICE a envahi récemment leur ville.

Des groupes de voisins ont été réactivés, des réseaux se sont reconstitués afin d'avertir les habitants lorsque l'ICE

arrivait dans un quartier. Des observateurs ont suivi les agents de l'ICE, filmant avec leurs téléphones pour avoir des preuves. C'est ainsi que les mensonges à l'encontre de Renee Good et Alex Petti ont été réfutés. Après le meurtre de Good le 7 janvier, des dizaines de milliers de manifestants ont défilé dans la ville par - 22 °C.

Ces manifestants sortent dans les rues pour se dresser face aux troupes de l'ICE, bravant les gaz lacrymogènes,

les grenades assourdissantes, les balles en caoutchouc. Ils poursuivent l'ICE, leur lancer des cailloux et des boules de neige, leur criant de partir de leur ville. Ils refusent de se laisser intimider ou briser.

Ce type de protestation s'est déroulé dans d'autres villes, pratiquement à chaque fois que l'ICE est venue en force. Cela ne met peut-être pas un terme aux arrestations d'immigrés, mais envoie un message visible : les gens en colère ne sont pas seuls. Ces activités sont un point de départ pour ceux qui s'y engagent et en deviennent les militants. Ils apprennent ce qui fonctionne et ce qui ne marche pas. Ils surmontent leur peur et comprennent qu'il est possible d'agir. C'est cela qui peut transformer les protestations contre l'ICE en quelque chose de plus large.

Des dirigeants peuvent émerger de ces combats, qui comprendront que la seule solution est de s'en prendre à la racine du problème : le capitalisme lui-même. »

The Spark



Des milliers de manifestants à Minneapolis réclamant le départ de l'ICE.



Brochure du Cercle Léon Trotsky

Les États-Unis sous Trump : l'autoritarisme au service du grand capital

Exposé du Cercle Léon Trotsky n°182 du 8 novembre 2025

Prix 3 euros. Envoi contre cinq timbres à 1,52 euro ou 5 euros en chèque à l'ordre de Lutte ouvrière.

Iran : les crimes du régime et les manœuvres de l'impérialisme

Au fur et à mesure que les communications se rétablissent entre l'Iran et le reste du monde, les témoignages révèlent l'ampleur des massacres perpétrés par les dirigeants de la République islamique pour réprimer la révolte populaire.

Alors que le régime reconnaît 3 000 morts, en gonflant artificiellement le nombre de policiers et de miliciens bassidjis tués par ceux qu'il qualifie de « terroristes », le nombre de manifestants abattus entre le 8 et le 10 janvier pourrait dépasser 30 000. Cent mille autres auraient été blessés, plusieurs dizaines de milliers arrêtés, jusque dans les hôpitaux. Des survivants réfugiés à la frontière turque racontent la traque des manifestants par des policiers ou des miliciens chauffés à blanc. Des soignants décrivent des hôpitaux submergés par des blessés à l'arme de guerre, des médecins obligés d'amputer des membres infectés, manquant de sang pour les transfusions, des blessures à la tête et en particulier aux yeux. Des familles de prisonniers font état de cellules surchargées, avec des blessés non soignés et des détenus torturés.

Déjà les précédentes mobilisations, qui ont entraîné depuis 2017 diverses fractions de la société iranienne, la jeunesse, les femmes, les classes populaires, ont toutes été durablement réprimées. Mais celle démarrée le 28 décembre par les commerçants du Bazar de Téhéran a rapidement entraîné des personnes de tous les âges et de tous les milieux sociaux, y compris des petits bourgeois conservateurs longtemps fidèles au régime. Confrontés à une révolte qui menaçait leur pouvoir, disposant de moins en moins de soutien dans le pays, les dirigeants ont consciemment programmé une saignée pour terroriser tout un peuple.

L'ayatollah Khamenei et les chefs des Pasdarans ont agi pour défendre les intérêts des classes privilégiées iraniennes, qui ont pu craindre de tout perdre face à une révolte sociale. Un éditorialiste du *Figaro* demandait : « Peut-on se représenter une société souillée du sang de trente

mille des siens ? » Il devrait pourtant se l'imaginer car trente mille morts, c'est à peu près le nombre d'ouvriers parisiens assassinés lors de la répression de la Commune de Paris de 1871, du sang desquels la Troisième République française est restée « souillée ».

Ceux qui, parmi les dirigeants de l'impérialisme, font mine de s'indigner aujourd'hui devant ce massacre en sont en réalité complices. De l'Afghanistan à l'Irak, ils ont su collaborer avec le régime iranien chaque fois que c'était nécessaire. Ce que les dirigeants occidentaux lui reprochent n'est pas d'être une dictature mais de ne pas se conformer assez à leurs intérêts, de soutenir le Hezbollah ou le Hamas, de maintenir des relations économiques avec la Russie et la Chine, deux pays qu'ils cherchent à isoler. Comme l'a formulé un rescapé de la répression : « Les Américains ou les Européens veulent juste faire des affaires avec l'Iran. »

Trump s'est donné le beau rôle en lançant aux manifestants début janvier : « Prenez le contrôle de vos institutions, beaucoup d'aide est en route ! »



Manifestante iranienne à Paris le 17 janvier.

Ce n'était évidemment que des mots car ce n'est pas Trump qui allait aider les manifestants, lui qui a plutôt l'habitude de les réprimer. En réalité, même quand ils manifestent en Iran, il préfère les voir écrasés. Le sale travail fait par le régime, c'est autant de moins qu'aura à accomplir une éventuelle armée d'occupation.

La révolte populaire semblant matée, les États-Unis peuvent envoyer tranquillement une armada dans le golfe Persique, menacer de bombarder l'Iran comme ils l'ont fait en juin 2025, tout en se présentant comme des libérateurs. Il est certain que les divers services américains, et leurs alliés israéliens, manœuvrent pour faire émerger une éventuelle alternative à Khamenei et

à ses sbires. Mais leur problème est aussi de préserver autant que possible un appareil d'État, avec ses forces répressives, capable de faire marcher au pas la population. Dans ce but, tous les réseaux et les médias pro-américains ont propulsé sur le devant de la scène Pahlavi, le fils du chah, le dictateur renversé en 1979. Aujourd'hui présenté comme un recours par diverses figures de la diaspora iranienne, il parle sur le ralliement de fractions du régime, aujourd'hui déconsidéré.

Mais aucune solution imposée par les bombes ou les manœuvres de l'impérialisme américain ne permettra aux travailleurs et aux classes populaires d'Iran de vivre décentement et librement.

Xavier Lachau

Algérie : une grève des transports populaires

Au nom de la lutte contre le « terrorisme routier », le Parlement algérien a adopté un nouveau code de la route, dont le premier effet a été de déclencher la colère des camionneurs.

La grève, démarrée le 1^{er} janvier dans les régions de l'est, s'est étendue à tout le pays, ainsi qu'aux chauffeurs de bus, de taxis et de VTC. Ce nouveau code de la route, plus répressif,

est en effet la seule réponse du gouvernement pour réduire les accidents routiers qui, en 2025, ont provoqué 3 571 morts et près de 35 000 blessés. Les chauffeurs encourrent des

amendes allant jusqu'à 30 000 dinars, soit un mois de salaire, et des peines jusqu'à quinze ans de prison. Ils sont excédés d'être rendus seuls responsables de la situation, alors que les patrons des entreprises de travaux publics, qui détournent de l'argent alloué à la construction et à l'entretien des routes, eux, ne sont

jamais inquiétés. Le travail est bâclé et l'état catastrophique du réseau routier est à l'origine de nombreux accidents.

Un propriétaire de bus, un chauffeur et un receveur sont en prison, étant impliqués dans l'accident qui, en août, avait fait dix-huit morts et une vingtaine de blessés. C'était, en fait, le résultat du manque d'entretien des véhicules, notamment à cause de la pénurie de pièces détachées. Saïd Sayoud, ministre des Transports au moment des faits, est toujours en poste et s'est dédouané de toute responsabilité. C'est pourtant le gouvernement qui, en limitant les importations, a engendré cette pénurie.

Malgré les difficultés de circulation et la menace d'une rupture d'approvisionnement des produits de consommation, le mouvement des chauffeurs a

suscité une immense sympathie parmi les classes populaires. Il est apparu comme un sursaut de dignité face à un pouvoir qui les muselle et n'a que mépris à leur égard.

Après avoir temporisé, le gouvernement a accusé les grévistes de déstabiliser le pays pour le compte d'États hostiles à l'Algérie, tout en menaçant des propriétaires de bus de fermer leur ligne. Mais, le 8 janvier, face à une contestation qui risquait de s'élargir aux commerçants, le ministre des Transports a reçu une délégation de camionneurs et a annoncé l'importation de milliers de bus ainsi que la réduction du montant des amendes. Des chauffeurs grévistes et des influenceurs solidaires du mouvement ont été arrêtés, mais il reste que ce mouvement a ouvert une brèche dans la chape de plomb que le régime tente d'imposer.

Leïla Wahda



Chauffeurs routiers en grève contre le nouveau code de la route.

Éducation : des milliers de suppressions de postes

Voté à coups d'article 49.3, et surtout avec l'assentiment du PS, le budget comporte la suppression de 4 000 postes d'enseignant. Cela n'a pas été mis en lumière alors que cela représente une attaque violente contre l'école.

Pour faire passer la pilule bien amère, Sébastien Lecornu prétend qu'en contrepartie il va créer 2 000 postes dans l'Éducation nationale, notamment pour accueillir les enfants en situation de handicap. C'est se moquer du monde ! Pour justifier la nouvelle ponction, le gouvernement invoque une baisse démographique. Mais la réalité est que depuis des années, le nombre d'enseignants face aux élèves diminue. Il s'agit d'une sorte de plan de licenciements qui ne dit pas son nom. Ainsi d'après le SNES, sur les huit précédentes

rentrées, 8 865 emplois d'enseignant ont été supprimés dans le second degré public, alors même que 8 029 élèves supplémentaires étaient accueillis dans les collèges et lycées. Il faudrait donc à l'inverse recruter massivement pour retrouver les effectifs de 2017.

Comme dans l'ensemble des services publics, le gouvernement opère une véritable saignée, contribuant à dégrader les conditions d'apprentissage des enfants. C'est particulièrement vrai dans les communes populaires. De nombreux jeunes collégiens accumulent les

lacunes en lecture et en mathématiques et les classes surchargées aggravent leur retard.

Le Parti socialiste feint contre toute évidence de voir des avancées dans ce budget ; en fait, il se montre complice de ces attaques. Les prétextes 2 000 postes créés sont un pur artifice comptable. Le précédent budget prévoyait la création de 1 200 postes d'AESH (accompagnants des élèves en situation de handicap), le nouveau en prévoit 800 supplémentaires. Voilà comment on en obtient 2 000 sur le papier. En réalité, les besoins dans ce domaine sont immenses : neuf enfants en situation de handicap sur dix n'ont à ce jour le soutien d'aucun AESH. De plus, si le gouvernement prévoit



d'en recruter davantage cette année, le Sénat vient de refuser de leur donner un statut de fonctionnaire qui leur permettrait d'obtenir une rémunération à plein temps et des perspectives d'augmentations.

Aujourd'hui, une AESH gagne en moyenne 900 euros par mois. Pendant que le cirque parlementaire suit son cours la guerre sociale contre les classes populaires se poursuit.

Aline Urbain

Betharam : une fermeture en trompe-l'œil

Après des tergiversations, l'établissement scolaire catholique de Betharam, dans les Pyrénées-Atlantiques, devrait prochainement fermer définitivement.

Il y a sur ce site « un symbole, un bâtiment qui est une version négative qu'il faut quitter », a déclaré le président des organismes de l'éducation catholique. Et pour cause ! L'établissement Notre-Dame de Betharam avait, à juste titre, une triste réputation même si un

proche nommé Bayrou prétend n'en avoir rien su. Depuis deux ans, 250 plaintes avaient été déposées au parquet de Pau pour dénoncer des violences, physiques et sexuelles, pratiquées par des prêtres et des laïcs, contre des élèves entre les années 1950 et le début de 2000.



Alors que les humiliations et supplices subis par les jeunes étaient connus dès 1990, la justice ne se mit en branle que trois ans plus tard, mais le procès des responsables n'est toujours pas pour demain.

Déjà, devant la dénonciation des faits ignobles contre des jeunes, l'établissement avait choisi de changer de nom et s'était rebaptisé Le Beau Rameau, une enseigne bucolique qui ne pouvait évidemment suffire à effacer ni à faire oublier toutes les brutes qui avaient participé aux violences. Qu'en sera-t-il à l'avenir ? Il est prévu que les élèves soient scolarisés à Igon, dans une commune voisine. Si c'est pour avoir les mêmes pratiques de prétendue éducation sous l'étiquette « catholique », cela ne trompera plus personne, et à quoi bon changer de lieu et de nom ? Il reste à espérer que les enfants envoyés par leurs parents dans ce genre d'établissement privé catholique auront appris de leurs ainés que l'union fait la force et qu'ils doivent faire face collectivement à un encadrement sadique.

Marianne Lamiral

Surenchère réactionnaire : LR en démonstration

Le 22 janvier, le groupe parlementaire LR bénéficiait d'une niche parlementaire, c'est-à-dire de la possibilité de présenter ses propositions de loi. Sans doute ce jour devait-il être celui de la saint Retailleau et de la béatification de Wauquiez !

La droite, en concurrence permanente avec l'extrême droite, a présenté quatre textes. L'un proposait l'inscription des Frères musulmans sur la liste des organisations terroristes, sans doute afin de montrer que LR est le groupe le plus islamophobe du Parlement. Puis venait la suspension de toute nouvelle création d'instance administrative, censée démontrer que LR est pour moins d'État, sous les applaudissements de ceux qui assimilent tout service public à une dépense inutile et à un encouragement à la parasse. Suivait la présomption de légitime défense

pour tout policier ayant utilisé son arme, d'un goût particulièrement sombre au moment des crimes policiers de Minneapolis ou du 20^e arrondissement de Paris. Et, pour finir en apothéose, la possibilité de travailler le 1^{er} mai était proposée, histoire de montrer aux militants ouvriers qui sont les patrons.

Les cris, justifiés, des élus de gauche contre un tel déversement de bêtise réactionnaire se sont paraît-il mêlés aux beuglements d'amour et d'ironie des élus RN heureux de pouvoir se défouler en votant pour encore plus bête qu'eux.

Et après cela, il y aura sans doute encore des partis de gauche ou des directions syndicales pour dire aux travailleurs de faire confiance à la droite républicaine pour faire barrage au RN...

P. G.

Morts du cancer : les défaillances de l'État

Le *Journal officiel* du 28 décembre a publié les décrets d'application d'une loi votée en 2023, puis définitivement validée en juin 2025, en vue d'être enfin appliquée à partir de janvier 2026.

Cette loi, qui a eu tant de mal à voir le jour, crée un registre national de la mortalité due au cancer dans le pays.

Il n'y avait jusqu'à présent pas de recensement systématique de l'ensemble des morts par cancer, malgré les réclamations faites depuis des années par les chercheurs et les médecins. En fait, ce recensement n'existe que de façon partielle dans 24 départements totalisant 14 millions d'habitants, soit un peu moins d'un quart de la population. Notamment, il ne concernait ni toutes les régions les plus

peuplées ni toutes celles les plus soumises aux risques, par exemple du fait de la présence d'entreprises classées Seveso.

Les statistiques publiées n'étaient donc que des estimations. Car, selon les tenants du pouvoir, être exhaustif aurait coûté trop cher. Même aujourd'hui, nul ne peut dire si les moyens, enfin dégagés, permettront de faire face à cette mission. Un des scientifiques promoteurs du projet, Norbert Ifrah, estime les besoins à 60 millions d'euros par an, alors que l'État ne prévoit, pour le moment, que

PATRICE RAVENAU



Manifestation des victimes de l'amianta en octobre 2025.

d'allouer 14 millions.

Cette négligence de l'État, non seulement retarde la recherche sur les meilleurs moyens de combattre le cancer, mais sert aussi à cacher la réalité. C'est ainsi que, dans ses statistiques annuelles, l'Assurance maladie ne recense, pour l'année 2024, que 52 morts victimes de maladies professionnelles du fait de l'amianta. C'est un grossier trucage qui vise à dédouaner les patrons qui ont ainsi fait mourir leurs salariés. Le seul recensement existant

en France touchait les nouveaux cas de mésothéliome, le cancer uniquement dû à l'amianta. Onze mille nouveaux cas furent ainsi recensés en 2024, sans que les autres cancers du poumon dus à l'amianta soient pris en compte. Mais en 2024, un coup de force, tenté à l'initiative d'un organisme gouvernemental, prévoyait de mettre fin à tout recensement des cas de mésothéliome. Il a fallu que ce scandale soit dénoncé avec force, en particulier par les associations,

pour que le gouvernement se décide à faire marche arrière en 2025. Pour mesurer l'ampleur du traficage des chiffres par l'Assurance maladie, on peut citer la Grande-Bretagne, à titre de comparaison, qui recensait plus de 2 200 morts annuels dus au seul mésothéliome. Or on sait que la France est le pays le plus touché par ce cancer en Europe.

Voilà où en est la situation après des années de restrictions tous azimuts dans le domaine de la santé.

Paul Sorel

Ruptures conventionnelles : indemnités en baisse ?

Le gouvernement accuse les travailleurs ayant quitté leur emploi à la suite d'une rupture conventionnelle de ne pas s'activer assez pour retrouver du travail.

Syndicats et organisations patronales se réunissent donc à sa demande depuis le 7 janvier.

L'objectif est de modifier ce dispositif, prélude à une remise en cause plus large des droits de tous les chômeurs. Les ruptures conventionnelles permettent aux patrons de supprimer des emplois en évitant les procédures administratives. Le départ se fait d'un commun accord entre patron et salarié et permet à ce dernier de toucher les indemnités de chômage, contrairement à la règle en cas de démission. Cette égalité entre employeur et employé est cependant purement fictive, le patron ayant tout loisir de refuser le départ du salarié quand il n'y a pas intérêt, et pouvant donc le contraindre à rester contre son gré ou à démissionner.

Créé en 2008 sous prétexte de moderniser le marché du travail, le dispositif était conçu par le gouvernement de l'époque comme

Daniel Mescla

Capgemini : la chasse aux migrants rapporte...

L'entreprise française de services informatiques Capgemini a été épingle par l'Observatoire des multinationales pour son rôle au côté de l'ICE, la police de l'immigration américaine.

Avec un chiffre d'affaires de plus de 22 milliards de dollars en 2024 et plus de 300 000 employés dans le monde, Capgemini est un poids lourd de l'informatique, qui se targue de « libérer les énergies humaines par la technologie » et même de préparer « un avenir inclusif et durable ». C'est sans doute la poursuite de ce noble objectif qui a poussé la filiale américaine du groupe, Capgemini Government

Solutions, à conclure un contrat de 365 millions de dollars pour fournir à l'ICE des moyens de tracer et de localiser les immigrés qui cherchent à lui échapper. Le contrat prévoit des bonus financiers en fonction des « performances » de la police de l'immigration de Trump, l'entreprise doit se réjouir à chaque nouvelle déportation.

La diffusion d'un reportage sur ce sujet lors



CAPTURE D'ÉCRAN FRANCE 2

du journal de 20 heures de France 2 du 26 janvier, a obligé la ministre des armées, Catherine Vautrin, à déclarer le lendemain que « les contrats des groupes français méritent toute vigilance » et que, tout de même, « le respect des droits de l'homme est un sujet ». Quant à la direction de Capgemini, elle a supprimé de son site Internet le passage où elle se vantait d'aider « à réduire les délais et les coûts dans l'expulsion de tous les étrangers illégaux des États-Unis », et assure qu'elle cherchera à se renseigner plus précisément sur ce contrat.

Les arrestations brutales et le meurtre de deux opposants soulèvent l'indignation sur les méthodes de l'ICE aux États-Unis, chacun a fait part de ses « préoccupations », de sa « vigilance » et bien sûr de son souci du « respect des droits de l'homme ». Mais ce que le capitalisme respecte d'abord, c'est la loi du profit.

Nadia Cantale

Stellantis – Sochaux: la com' ne remplace pas les emplois

Vendredi 23 janvier, sur France Inter, une émission en direct depuis le site de Sochaux faisait état de sa transformation, depuis 2022, avec la finalisation du nouvel atelier peinture, qui devrait être opérationnel en octobre.

Pendant une heure, l'émission présentait l'entreprise à son avantage, avec des intervenants consensuels, faisant état du virage de l'électrique, et présentant l'usine comme propre et responsable, soucieuse de l'environnement.

À aucun moment il n'a été évoqué la suppression des transports collectifs, en 2019, qui amenaient les ouvriers au travail. Les travailleurs doivent dorénavant venir par leurs

propres moyens, parfois de 60 kilomètres à la ronde. La suppression des bus a aussi facilité la mise en place de la flexibilité de la journée de travail, avec la GJP. Cette « garantie journalière de production » permet à la direction de faire rattraper en fin de séance les pannes de la journée, par secteur voire par équipe.

La multiplication des samedis travaillés pour les salariés en horaires décalés et des dimanches pour les

salariés de nuit leur pourrit la vie. Ces journées de « récupération » sont censées rattraper les séances de chômage de la semaine, liées aux manques dans l'approvisionnement des pièces, résultat de la politique du zéro stock.

Le reportage n'évoquait surtout pas la baisse drastique des effectifs, divisés par deux en dix ans et passés de 10 928 embauchés en CDI à Sochaux-Belchamp en 2015, à 5 480 aujourd'hui, avec, en supplément, plus de 1 000 intérimaires sur les chaînes de montage.

Cette baisse des effectifs est constante et va continuer, avec notamment le



Le montage à l'usine Stellantis de Sochaux.

LIONEL VADAM - EST REPUBLICAIN

nouvel atelier peinture, dont les chiffres réclamés depuis plus d'un an par les organisations syndicales ne sont toujours pas dévoilés, et gardés bien secrets.

La direction s'est aussi vantée d'avoir fait des millions d'investissements mais n'a pas évoqué les millions d'euros qui ont été distribués généreusement par la région et par l'agglomération du pays de Montbéliard lors de l'installation de la nouvelle presse en 2019 et des rachat, dépollution et

viabilisation des terrains de l'ancien montage... alors que l'emploi recule et que la pauvreté se développe dans la région.

Pourtant, Stellantis a amassé 54 milliards de profits depuis 2021, des profits historiques jamais réalisés auparavant. Ces profits ont été faits notamment en supprimant massivement des emplois, à Sochaux comme dans tout le groupe, et en aggravant les rythmes de travail.

Correspondant LO

Mahle Behr – Hambach: la grève fait reculer le patron

Après l'annonce brutale, fin octobre, de la fermeture, à l'été 2026, de l'usine Mahle Behr d'Hambach, en Moselle, les travailleurs ont fait grève huit jours à partir du 8 janvier.

Parmi les 186 travailleurs de ce site de fabrication des condenseurs de systèmes de climatisation pour Ford et Audi, beaucoup sont âgés de 50 ou 55 ans. La menace du chômage est d'autant plus pesante. À l'appel de l'intersyndicale (CFE/CGC, CGT et FO), ils ont arrêté le travail le 8 janvier, indignés par les propositions dérisoires faites par la direction dans le cadre du PSE. Ils exigent 30 000 euros de prime de licenciement, 2 500 euros par année d'ancienneté, ainsi que 16 mois de congé de reclassement.

Dès le premier jour de grève, l'usine était à l'arrêt complet, 20 à 50 travailleurs

se relayait au piquet et tenaient bon en dépit de la pluie, du froid et même de la neige. La direction a beau pleurer, Mahle Behr est un équipementier automobile qui compte 65 000 salariés et 130 sites de production dans le monde, alors, comme l'a affirmé un ouvrier : « des sous, ils en ont », expliquant « qu'une pièce qui ici coûte 18 euros à produire se retrouve vendue 450 euros en garage ».

Une semaine après le début de la grève, la direction a fini par en rabattre, cédant une prime de 20 000 euros et 2 000 euros par année d'ancienneté, soit le double de ce qu'elle présentait quelques

jours avant comme sa dernière et meilleure offre.

Les travailleurs sont bien conscients que c'est leur grève, unanime et déterminée, qui a obligé la direction du groupe, dont un représentant s'est déplacé pour l'occasion depuis l'Allemagne, à faire ces concessions. Et si les syndicats ont accepté de signer l'accord sans même avoir consulté l'ensemble des travailleurs, nombre d'entre eux pensent que la poursuite de la grève aurait pu contraindre le groupe à lâcher davantage. Ils ont appris que seule leur lutte peut arracher les indemnités et garanties de reclassement qui leur sont dues par ce patron licencieur, mais aussi qu'elle doit être organisée et dirigée par eux-mêmes.

Correspondant LO

Dassault – Cergy: une CGT qui soutient le patron

La CGT de l'usine Dassault de Cergy, dans le Val-d'Oise, vient de réaffirmer son traditionnel soutien aux intérêts de la famille Dassault, illustrés notamment par la production du Rafale.

La CGT réalise ce tour de force en reprenant une revendication du syndicat allemand IG Metal. Celui-ci, tout en déclarant vouloir travailler avec des entreprises françaises sur le futur avion de combat, se dit opposé à la faire avec Dassault-Aviation, dont le PDG, Éric Trappier, déclare en toute modestie que seul son groupe a les compétences nécessaires pour mener à bien ce projet. En fait, le projet SCAF, mené en commun avec l'Allemagne et l'Espagne, est un fromage de quelque 100 milliards d'euros financé conjointement par les trois États, à partager d'ici à 2040. Alors, les actionnaires des différentes entreprises sont en ordre de combat les uns contre les autres pour en tirer le maximum de profit.

Voici donc que, tout comme le PDG, la CGT Dassault Cergy s'oppose aussi

fort opportunément à ce SCAF. Elle prend soin de le faire en termes ronflants, et puisque la revendication du syndicat allemand est de faire cet avion sans Dassault-Aviation, elle n'est pas gênée de dire qu'elle, au contraire, parle au nom de « l'internationalisme ouvrier ».

La famille Dassault entend bien hériter seule du futur avion de combat bien français et des milliards d'euros d'argent public qui en résulteront pour elle. La CGT lui sert là de cinquième roue du carrosse. Le rôle des militants ouvriers n'est-il pas plutôt d'inciter les travailleurs, quelle que soit leur nationalité et leur entreprise, à lutter en commun contre tous les capitalistes, à commencer par ceux de leur pays ?

Correspondant LO



Piquet de grève des salariés de Mahle, le 12 janvier.

CECILE CHAMBRU RL

Société générale: suppressions de postes, l'IA a bon dos

Après 900 suppressions de postes en 2024, la Société générale en a annoncé 1800 supplémentaires au cours des deux prochaines années, sur un total d'environ 40 000 salariés en France.

La direction assure qu'il n'y aura pas de licenciements, les réductions d'effectifs se faisant par le non-rempacement des départs à la retraite et des mobilités internes. Mais, dans les faits, ce seront bien des milliers d'emplois en moins ; un groupe bancaire parmi les plus riches du pays contribue ainsi directement à l'aggravation du chômage.

Pour justifier ce plan, la Société générale invoque la nécessité de « renforcer

l'automatisation et l'usage de l'intelligence artificielle. Elle n'est pas la seule à brandir cet argument. Capgemini, géant des services informatiques, a annoncé mardi 20 janvier « jusqu'à 2 400 suppressions de postes », au nom de sa « transformation pour répondre aux défis et opportunités créés par l'accélération des mutations technologiques, notamment l'intelligence artificielle ».

Ces discours présentent les réductions d'effectifs

comme une fatalité, imposée par le progrès technologique face auquel il n'y aurait rien à faire. En réalité, le plan de la Société générale s'inscrit dans une offensive beaucoup plus large contre les salariés, visant à accroître la productivité et les profits. L'an dernier déjà, la direction avait imposé une limitation drastique du télé-travail, ce qui avait déclenché une grève très suivie. Le prétexte de l'IA succède à celui de la « digitalisation » des services, qui a entraîné ces dernières années la fermeture de nombreuses agences, comme dans les autres réseaux bancaires. Les clients sont contraints de passer par internet, faute d'interlocuteurs humains,



Grève à la Société générale de Lille en mars 2025.

sans que la charge de travail ni la pression diminuent pour les salariés restants, bien au contraire.

Les seuls gagnants de ces baisses d'effectif sont les actionnaires. En 2024, la Société générale leur a versé 1,7 milliard d'euros de dividendes, tandis que son cours boursier a bondi de 153 % en 2025.

S'il est vrai que l'intelligence artificielle permet d'augmenter la productivité, elle pourrait libérer du temps et de l'énergie pour des activités non

automatisables, à l'échelle de toute la société. Mais, entre les mains des patrons, elle est utilisée contre les travailleurs, comme l'ont été toutes les innovations technologiques depuis le début du capitalisme, de l'invention de la machine à vapeur à celle des ordinateurs.

Les technologies évoluent, les prétextes changent, mais la politique patronale demeure, et nourrit une classe sociale dont le parasitisme, lui, n'a rien d'artificiel.

Claire Dunois

Crédit agricole : profits en or, salaires en jachère

Jeudi 22 janvier, les salariés du Crédit agricole étaient appelés à faire grève par plusieurs syndicats. Certains ont débrayé deux heures, d'autres une demi-journée voire la journée entière.

Dans certains départements, des centaines de salariés des caisses régionales ont fait grève, certains pour la première fois de leur vie. Le ras-le-bol des travailleurs s'est exprimé sur des pancartes maison : « Ils se fichent de nous », « Marre de ramasser les miettes », « La valeur nous la créons, le mépris nous le payons ».

Tous protestent contre la misérable augmentation proposée par la banque, autour de 0,5 %, alors que les résultats financiers sont excellents et que le Crédit agricole se vante de battre des records commerciaux dans tous les domaines. La direction générale justifie cette augmentation ridicule en prétextant qu'elle peut être complétée par des augmentations individuelles, accordées par les caisses

régionales. Mais ce n'est pas cette carotte, agitée devant le nez de tous mais accordée à certains et pas à d'autres, qui fera oublier que le compte n'y est pas.

D'autant que les conditions de travail continuent de se dégrader. Le plan « efficacité » vise, de l'aveu même de la direction, à être « un peu plus industriel dans la façon de traiter les opérations dans les caisses régionales du Crédit agricole », ce qui signifie en pratique supprimer des postes, fermer des agences et mettre plus de travail à la charge de ceux qui restent. Une journée ne suffira pas à faire céder la banque, mais, comme l'exprimait une gréviste de Vannes : « Ça fait plaisir de montrer qu'on n'accepte pas tout sans moufter ».

Nadia Cantale

Samu Haute-Vienne : en panne d'hélicoptères

Du 7 au 9 janvier, l'hélicoptère H145 (produit par Airbus) du Samu 75 de la Haute-Vienne est resté au sol suite à une panne mécanique, après avoir été immobilisé une première fois le 5 janvier.

En fait, cet appareil avait été emprunté au Samu des Pyrénées-Atlantiques, celui de la Haute-Vienne étant en maintenance depuis le 15 août. La société Babcock, qui assure cette maintenance, doit, par contrat, fournir un hélicoptère de

remplacement dans les douze heures. Manifestement, elle ne respecte tout simplement pas les contrats. Que les Samu se débrouillent entre eux !

C'en'est pas une première. L'hélicoptère du Samu d'Ille-et-Vilaine a été, aux dires



des soignants, en panne en mars puis sept jours en juin, et cela dure régulièrement depuis deux ans. À Saint-Brieuc, la panne a duré un mois. Selon un professeur du Centre hospitalier universitaire de Rennes, le même problème se pose sur tout le territoire. La société Babcock, qui assure là aussi la maintenance, se justifie en mettant en cause Airbus, qui ne fournit pas assez de pièces de rechange, le manque d'engins de remplacement, les coûts de réparation, etc. En attendant, les soignants et les malades paient les conséquences.

Il y a fort à parier que, s'il s'était agi d'hélicoptères militaires, les délais de réparation auraient été moins longs et les appareils de remplacement plus nombreux.

Correspondant LO

Michelin : mépris salarial

Le résultat des réunions sur les salaires vient de tomber chez Michelin : ce sera seulement 1 % d'augmentation générale pour les ouvriers et rien pour les autres salariés, alors que certains techniciens ou cadres avaient déjà eu zéro l'an passé.

Grand seigneur, Michelin ose prétendre ainsi

« préserver les premiers niveaux de rémunération ». Mais, par contre, les actionnaires se sont partagé 1,649 milliard d'euros en 2025. Et, sur deux ans, ils ont empêché plus de trois milliards d'euros. Les bénéfices 2025 du groupe ne seront connus que mi-février, mais il a déjà annoncé qu'il avait mis

2,1 milliards de cash-flow de côté.

Ce mépris suscite des réactions. Des débrayages ont eu lieu vendredi 23 janvier, notamment à l'usine de Cataroux et à celle des Gravanches, à Clermont-Ferrand. Et il était question de remettre ça.

Correspondant LO



Rassemblement à Quimper le 22 janvier des travailleurs du Crédit agricole.

GE Vernova - Villeurbanne : ça chauffe pour les salaires

Le 19 janvier, les travailleurs de l'usine GE Vernova de Villeurbanne, et principalement ceux de la production, soit une centaine sur 500 salariés, se sont mis en grève illimitée pour leurs salaires.

En effet, à l'issue des négociations annuelles obligatoires, la direction propose une augmentation de 3 % mais avec une nette diminution des primes pour les années qui viennent. Ce n'est pas que Vernova manque d'argent : le groupe fait partie de General Electric qui s'est scindé en

plusieurs filiales en 2024, dont celle de l'énergie qui se veut verte, d'où le nom, Vernova. À la Bourse, l'action de Vernova n'a cessé de grimper depuis sa création. Elle crève aujourd'hui les plafonds et les actionnaires s'en mettent plein les poches.

Certains cadres, et pas

seulement les plus hauts placés, qui touchent des salaires bien supérieurs à ceux des ouvriers, viennent parler du « coût du travail » alors que le travail des ouvriers rapporte évidemment aux actionnaires. Ils ne dénoncent bien sûr jamais le coût des actionnaires. La direction a essayé de convaincre les salariés qu'ils devraient être satisfaits, qu'elle ne peut faire plus et que « *c'est comme ça, la vie est injuste* ». Ces



Piquet de grève à GE Vernova.

arguments les ont mis bien en colère.

Une dernière réunion était prévue à Paris avec la direction mardi 27 janvier, mais toujours en remettant en cause le montant des primes. Le syndicat CGT de Villeurbanne l'a boycottée. Les ateliers sont à l'arrêt, le piquet et les palettes empêchent les camions de

rentrer, et depuis vendredi 23 janvier, les travailleurs de Vernova à Aix-les-Bains sont en grève eux aussi pour les mêmes revendications, c'est-à-dire au minimum le maintien de toutes les primes.

Tous sont déterminés à montrer au patron que « la vie peut être plus juste » !

Correspondant LO

Newrest : le patron a lâché du lest



Rassemblement de travailleurs de la restauration ferroviaire en 2019.

Les employés de Newrest (restauration ferroviaire) étaient appelés à la grève mercredi 21 janvier suite aux négociations annuelles obligatoires, où la direction ne proposait que 1,2 % d'augmentation.

Cet appel à la grève s'est produit dans un contexte où les sanctions pleuvent pour un oui ou pour un non. Les serveurs travaillant à bord des TGV peuvent être mis à pied, voire licenciés, pour un café non enregistré dans la caisse. Porter l'uniforme de façon jugée non conforme peut valoir

un avertissement.

Au quotidien, la charge de travail augmente dans les entrepôts pour les sédentaires du fait du sous-effectif et pour les roulants du fait de la pression sur le chiffre d'affaires car, coûte que coûte, il faut que l'activité rapporte malgré les pannes et dysfonctionnements qui

pourrissent la vie. De nombreux employés se sont donc saisis de l'appel syndical pour exprimer leur mécontentement par la grève. Elle a été aussi l'occasion de se retrouver et discuter, alors que les roulants, majoritaires, travaillent le plus souvent seuls à bord des trains. Dans certaines gares, les grévistes se sont adressés aux voyageurs, dont plusieurs ont tenu à exprimer leur soutien. Devant l'importance de la participation, les syndicats ont reconduit le mouvement pour le lendemain.

Au soir de cette deuxième journée, la direction a fini par s'engager à augmenter les salaires de 2 % d'ici juillet, en deux fois. Les grévistes ont eu la satisfaction de forcer le patron à lâcher un peu plus que prévu, et comme aucun problème de fond n'est réglé, ils n'ont peut-être pas dit leur dernier mot.

Correspondant LO

Bosch – Moulins : face à la fermeture

La direction de Bosch a décidé de fermer l'usine de Moulins, dans l'Allier, d'ici fin 2026, ce qui mettra 270 travailleurs à la rue. L'usine était spécialisée dans la fabrication de mécanismes d'assistance au freinage (ESP).

D'après la direction du groupe, la fermeture est justifiée par la réduction des commandes du marché automobile, la concurrence chinoise et le choix de confier la production d'ESP aux établissements implantés en Allemagne. Elle précise également qu'elle a « *décidé d'anticiper une baisse de la demande dans les systèmes de freinage conventionnel avec un recul du marché, notamment en Europe, au cours des prochaines années* ».

Marché en baisse ou pas, le groupe Bosch veut maintenir à tout prix ses profits. Il a déjà fermé plusieurs usines

en Allemagne et supprimé des milliers d'emplois, et pour ces capitalistes, c'est cela, un fonctionnement normal.

Déjà en 2013 à Moulins, le groupe suédois Assa Abloy fermait l'usine JPM de clés et serrures. Depuis, beaucoup des 160 travailleurs n'ont pas retrouvé de travail mais les profits du groupe se portent bien et il a racheté d'autres entreprises. Il y a quelques semaines, c'était l'usine Erasteel à Commeny, dans l'Allier, qui fermait, en mettant 190 travailleurs au chômage.

Ces reculs et ces menaces ne tombent pas du ciel. Pour la bourgeoisie, rien ne doit faire obstacle à l'accumulation des milliards entre ses mains. Mais les travailleurs n'ont aucune raison ni de se résigner, ni de se taire.

Correspondant LO

Biocoop – Paris 19^e : remontés contre la patronne

Les salariés, très remontés contre la patronne du Biocoop de la place des Fêtes, à Paris 19^e, n'acceptent plus ses pratiques abusives : humiliations, pressions constantes, intimidations, surveillances abusives et violences verbales. Ils demandent son départ.

Ils réclament aussi des augmentations de salaire. Un gréviste témoigne que le plus gros salaire de l'équipe caracole à 1 560 euros net après huit

ans d'ancienneté, alors que, dans d'autres Biocoop des salariés sont rémunérés à 2 000 euros net par mois.

Depuis le début de la grève, les 16 grévistes, sur un effectif de 20 employés, sont encouragés par la population du quartier et plus de 2 000 personnes ont signé une pétition. Ils ont aussi reçu le soutien de travailleurs des Biocoop de toute la France ce qui les conforte dans leur combat.

À l'origine, le cahier des

charges de la coopérative Biocoop affichait une volonté de gestion collective et sociale. Aujourd'hui, la direction de l'enseigne refuse toute intervention sous prétexte que chaque boutique serait indépendante. C'est donc une course au profit bien capitaliste et les grévistes, qui sont présents chaque jour au piquet de grève de la boutique, sont bien décidés à ne pas en faire les frais.

Correspondant LO



Biocoop, place des Fêtes, en grève depuis le 3 janvier.

Hôpital Béclère – Clamart : un service en grève

Depuis le 15 janvier, les soignants de Médecine aiguë polyvalente et Immunologie de l'hôpital Antoine Béclère, situé à Clamart, dans les Hauts-de-Seine, sont en grève.

La grève fait suite à la détérioration de leurs conditions de travail et à la réorganisation du service. Il se situe sur deux étages et, en juin dernier, les soignants avaient appris qu'ils seraient amenés à tourner également sur l'UPACS (Unité polyvalente d'aval de court séjour) située encore à un autre étage. En juillet, lors d'une réunion avec la direction, le personnel avait posé ses conditions : une prime de mobilité, celle qui est accordée à l'équipe de suppléance, un effectif

de deux infirmières et deux aides-soignantes par équipe pour les quatorze lits supplémentaires.

Or, lors d'une réunion début janvier, les soignants se sont trouvés devant une direction qui non seulement avait refusé la prime de mobilité, mais qui revenait sur les effectifs accordés lors d'une précédente réunion. De plus, rien n'était prévu pour des conditions d'hospitalisation correctes en matière d'hygiène. La colère montait d'un cran d'autant que les conditions de travail

se dégradaient : après cinq départs en six mois, l'effectif était en déficit de quatre infirmières. L'entraide au sein de l'équipe devenait difficile, les changements d'équipe au pied levé ainsi que le manque de personnel infirmier et aide-soignant pesaient de plus en plus. Le manque de matériel s'ajoutant à cela, la coupe était pleine.

Environ vingt soignants se sont exprimés et ont demandé à la direction, mal à l'aise, de sortir de la salle de réunion de négociation. Ils ont décidé et voté le dépôt d'un préavis de grève, ce que la direction a appris en rentrant dans la salle. Les jours suivants, les soignants



Soignants de l'hôpital Béclère en grève depuis le 15 janvier.

ont discuté et décidé de leurs actions, fait connaître la grève de leur service, mis des affichettes et une grande affiche sur le mur indiquant « Médecine en grève ». Ils veulent pouvoir soigner correctement et « décrocher » du travail quand ils sortent.

Lundi 26 janvier, à la troisième réunion, la direction a dit qu'elle abandonnait temporairement son projet de réorganisation pour début février. Un

poste d'aide-soignant en horaire décalé en semaine sera maintenu le week-end. C'est un premier recul, mais mardi 27, vingt soignants sur quarante titulaires se sont exprimés pour la continuation de la grève, pour qu'il y ait trois entrées par jour, une aide-soignante de nuit, une infirmière pour huit patients, que le projet de réorganisation soit définitivement abandonné.

Correspondant LO

Urgences du CHU d'Angers : dix lits ouverts grâce à la lutte !

Depuis le 19 janvier, les salariés des Urgences du CHU d'Angers sont en grève pour obtenir l'ouverture de lits et l'embauche d'une aide-soignante supplémentaire 24 heures sur 24.

Il a fallu deux heures de sit-in dans les couloirs de la direction pour que celle-ci accepte de recevoir une délégation et de discuter des problèmes, récurrents ou aigus, du service. Jeudi 22 janvier, les grévistes avaient prévu un nouveau

rassemblement, en appelant les autres services et la population à les rejoindre, pendant qu'une délégation était reçue par la directrice. Lors de cette rencontre, elle a annoncé l'ouverture d'une unité temporaire de dix lits, en espérant que cela suffira

à réduire « le temps d'attente aux urgences et améliorer la prise en charge ». En ce qui concerne l'embauche d'aide-soignants supplémentaires, pourtant vitale, elle indique qu'elle va « étudier la question » et donner une réponse « sous huit jours ».

Une fois de plus, la direction se montre totalement imperméable à la réalité. Il faudrait cinquante

lits quotidiennement pour faire face à l'afflux habituel de patients. Alors dix lits, c'est loin du compte. Et les embauches d'aides-soignants sont nécessaires immédiatement !

Face à cette direction hors sol, les salariés sont déterminés à poursuivre la grève et à se mobiliser dans les jours à venir. La lutte continue !

Correspondant LO



QUI SOMMES-NOUS ?

Lutte ouvrière

Union communiste (trotskyste),
membre de l'Union communiste internationaliste

L'Union communiste (trotskyste) qui publie *Lutte ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exercent elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron – 6, rue Florian 93500 Pantin – Téléphone: 0148108620 - SARL au capital de 7622,45 euros, durée quatre-vingt-dix-neuf ans à partir du 1^{er} janvier 2020 – Gérant: Michel Rodinson. Associés: Anne-Laure Assayag, Nathalie Rossi, Stephen Goldberg. Directeur de la publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. – Tirage: 9 900 exemplaires. Impression: Paris Offset Print - 30 rue Raspail - 93120 La Courneuve – Commission paritaire des publications n°1029 C 85576 – ISSN 0024-7650 – Distribué par les MLP (Messageries lyonnaises de presse) – Dépôt légal janvier 2026.

Toute correspondance à **LUTTE OUVRIÈRE** - BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX

Soutenir financièrement Lutte ouvrière

Lutte ouvrière ne peut compter, pour exister, éditer des affiches, des tracts, financer les campagnes électorales et toutes ses interventions, que sur ceux qui sympathisent avec son combat. C'est pourquoi nous faisons appel à vous. On peut nous soutenir financièrement par carte bancaire sur notre site ou nous adresser un don par chèque libellé à l'ordre de :

Association de financement du parti Lutte ouvrière, en les remettant à un militant ou en les envoyant à l'adresse suivante :

LUTTE OUVRIÈRE
BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX.

Merci d'indiquer lisiblement vos **nom, prénom et adresse**, pour permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit. En effet, les dons à un parti politique donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme. Seuls les dons inférieurs à 150 euros peuvent être versés en espèces. Ces dons en espèces donnent lieu à un reçu, comme tous les autres dons, mais n'ouvrent pas droit à une réduction fiscale. Une personne physique ne

peut verser un don que si elle est de nationalité française ou si elle réside en France. L'association de financement du parti Lutte ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. L'article 11-4 de la loi du 11 mars 1988 précise que les dons et cotisations d'une personne physique à un ou plusieurs partis politiques sont plafonnés à 7 500 euros par an. L'article 11-5 de cette loi dispose que « ceux qui ont versé des dons à un ou plusieurs partis politiques en violation de l'article 11-4 sont punis d'une amende de 3 750 euros et d'un an d'emprisonnement ».

Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à

Lutte ouvrière

Lutte de classe

Nom

Prénom

Adresse

Ville

Code postal

Ci-joint la somme de :

Chèque à l'ordre de Lutte ouvrière : à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 20029, 93501 PANTIN CEDEX

| Tarif des abonnements | Lutte ouvrière | | Lutte de classe |
|-----------------------|----------------|-------|-----------------|
| Destination | 6 mois | Un an | Un an |
| France, Outre-mer | 25 € | 50 € | 18 € |
| Outre-mer avion | 33 € | 65 € | 20 € |
| Reste du monde | 43 € | 85 € | 25 € |

Envoyez sous pli fermé : tarifs sur demande.

Sur Internet

www.lutte-ouvriere.org

www.union-communiste.org

contact@lutte-ouvriere.org

Vidéos www.lutte-ouvriere.org/multimedia

Audio-LO www.lutte-ouvriere-audio.org

Gaza : la “nouvelle phase” de la guerre

Le corps du dernier otage israélien enlevé le 7 octobre 2023 par le Hamas a été retrouvé et formellement identifié lundi 26 janvier. Son rapatriement en Israël doit en principe ouvrir la voie à une nouvelle étape, la « phase 2 », de l'accord de cessez-le-feu signé en octobre.

La deuxième étape de ce « plan Trump » prévoit le retrait de Gaza de l'armée israélienne, le déploiement d'une force internationale et la mise en place d'une administration palestinienne sous l'égide d'un Conseil de la paix présidé par Trump lui-même. Ce dernier a annoncé le lancement de ce Conseil à Davos le 22 janvier, mais cela n'a eu aucune incidence sur la situation à Gaza, où l'armée israélienne continue d'avoir les mains libres.

Ainsi, l'accord de paix prévoyait la réouverture du poste-frontière de Rafah, situé entre la bande de Gaza et l'Égypte, dès l'entrée en vigueur du cessez-le-feu, afin de permettre l'arrivée de l'aide humanitaire dans

l'enclave palestinienne. Sa réouverture partielle vient seulement d'être annoncée le 26 janvier, mais le communiqué officiel ne donne aucune date, précisant seulement que cette entrée sera « réservée aux piétons et soumise à un mécanisme d'inspection israélien complet ». Il est certain que ces restrictions continueront d'empêcher l'acheminement de l'aide humanitaire alors que la situation des Gazaouis demeure toujours aussi dramatique, aussi bien sur le plan alimentaire que sanitaire.

Netanyahu a déclaré que, selon lui, la priorité à cette étape était le désarmement du Hamas, « que ce soit de manière pacifique ou à l'aide de la force ». Le

ministre israélien de la Défense avait été encore plus clair fin décembre, affirmant : « Nous ne quitterons jamais Gaza. » Loin de se retirer, l'armée israélienne repousse régulièrement la limite de la zone sous son contrôle, la « ligne jaune » censée avoir été fixée par l'accord conclu en octobre, comprimant plus de deux millions de Palestiniens sur à peine 40 % du territoire ravagé. Les cubes de béton jaune qui matérialisent cette frontière sont déplacés jour après jour. Des témoignages relatent que des habitants s'étant installés le soir dans une zone située loin de la ligne jaune, ont trouvé les blocs jaunes devant eux à leur réveil. L'armée israélienne poursuit sa politique de terreur et de massacre : depuis l'instauration du cessez-le-feu, près de 500 Palestiniens ont été tués, victimes des tirs des soldats et des drones. À l'est de la ligne jaune, l'armée



La ligne jaune d'occupation israélienne après les destructions.

israélienne poursuit la destruction des bâtiments encore debout et construit des bases militaires – plus d'une dizaine ont été recensées –, montrant son intention d'occuper durablement Gaza.

À Davos, Trump s'est livré à ses bouffonneries habituelles devant un auditoire constitué de riches et de chefs d'État, présentant en guise de plan pour Gaza une plaquette publicitaire

pour des hôtels de luxe. Mais, à Gaza, la réalité est que les Palestiniens continuent de vivre au milieu des gravats et dans des tentes, sans espoir de reconstruction. Avec l'appui de Trump, en guise de « nouvelle phase », le gouvernement israélien poursuit sa guerre contre les Palestiniens à Gaza et en Cisjordanie, où la colonisation s'accélère encore.

Marc Rémy

Nigeria : la police rase les bidonvilles

À Lagos, la capitale économique du Nigeria, les autorités ont entrepris la destruction du bidonville de Makoko, situé en bordure de la lagune et où vivent près de 300 000 personnes, en grande partie des pêcheurs.

Le 16 janvier, les bulldozers sont arrivés, escortés par la police qui aspergeait de gaz lacrymogène les habitants. Ceux-ci n'ont eu que le temps de s'enfuir en emportant ce qu'ils pouvaient de leurs maigres biens. Certains n'en ont même pas eu la possibilité et cinq personnes ont été tuées. Lors de l'opération

précédente, le 21 décembre, les habitants, entendant les grondements des bulldozers qui avançaient dans la nuit, avaient d'abord cru au bruit d'un générateur géant. Ce n'est qu'à l'aube qu'ils avaient tout compris en voyant la colonne d'engins de terrassement se diriger vers leurs habitations pour tout détruire,

logements, écoles, lieux de culte. Seuls subsistaient après leur départ des morceaux de bois flottant sur la lagune.

Pour justifier cette opération, les autorités se cachent derrière des prétextes humanitaires. Une ligne à haute tension bordant la lagune mettrait en danger la vie des habitants de Makoko. Ce sont les excuses habituelles dans toute l'Afrique quand il s'agit d'habiller de façon présentable ces « déguerpissements ». Ici c'est le risque d'éboulement de

collines de boue, ailleurs celles d'inondations. Les pauvres s'installent bien sûr là où ils peuvent, et comme le disait une habitante de Makoko : « On nous dit de partir, on ne nous dit pas où aller. » En fait, ces opérations et la brutalité inouïe qui les accompagne n'ont que des raisons financières. La mairie de Lagos veut livrer cette zone à des promoteurs immobiliers qui la transformeront en un quartier résidentiel moderne, où les loyers seront hors de prix.

Peuplée de 22 millions

d'habitants, Lagos est la plus grande ville d'Afrique subsaharienne. Des fortunes insolentes comme celle d'Aliko Denkote, l'homme le plus riche du continent, y côtoient la misère des bidonvilles.

Le Nigeria tout entier est pillé par les grands trusts internationaux, pétroliers notamment. La misère sans fond de ses habitants et la violence qu'ils subissent de la part d'une administration et d'une police corrompues jusqu'à la moelle en sont la conséquence.

Daniel Mescla

Marins abandonnés : licenciements en pleine mer

Selon la Fédération internationale des ouvriers du transport (ITF), 410 navires et 6 223 marins ont été abandonnés en 2025 par leurs armateurs, deux fois plus qu'en 2024.

Il s'agit le plus souvent de navires anciens, en mauvais état, battant pavillon de complaisance et en changeant souvent, comme ils changent de propriétaire. À un moment donné, le navire devient trop vieux pour naviguer, la cargaison invendable ou de valeur

trop faible, les arriérés de salaire trop importants, les amendes accumulées et non payées trop nombreuses, les interdictions de port trop fréquentes. L'armateur décide donc de fermer l'entreprise.

Le navire, à quai dans une zone franche quelconque, au mouillage

ou même en pleine mer, est alors laissé sans destination, ne reçoit plus ni ordre, ni message, ni vivres, les marins n'ont plus de salaires et plus personne vers qui se tourner. Ils doivent soit attendre sur le bateau, en vivant de la charité publique, et espérer qu'on leur verse leurs salaires et le moyen d'être rapatriés, soit regagner à leurs frais leur pays d'origine, soit

trouver un nouvel embarquement et, dans ces deux derniers cas, perdre des mois de paye.

L'abandon de navire est évidemment illégal. Le versement du salaire et le rapatriement des équipages sont obligatoires selon les conventions en vigueur. Mais, manifestement, les lois internationales ne protègent pas plus les travailleurs de la mer que les lois nationales

ne protègent leurs frères sur la terre ferme : fermer une usine ou abandonner un cargo, c'est tout un.

L'État indien, dont sont originaires un tiers de ces marins abandonnés, leur demande de mieux choisir, à l'avenir, leur embarquement. Judicieux conseil adressé à qui n'a pas le choix car son salaire est vital pour une famille, voire un village !

Paul Galois